

Retrouver votre équilibre avec la biorésonance



Qu'est ce que la biorésonance

La biorésonance est une thérapie de **rééquilibrage énergétique** qui souligne l'**état vibratoire naturel de votre corps**. Chaque organe, chaque cellule possède sa propre fréquence qui peut être captée par résonance.

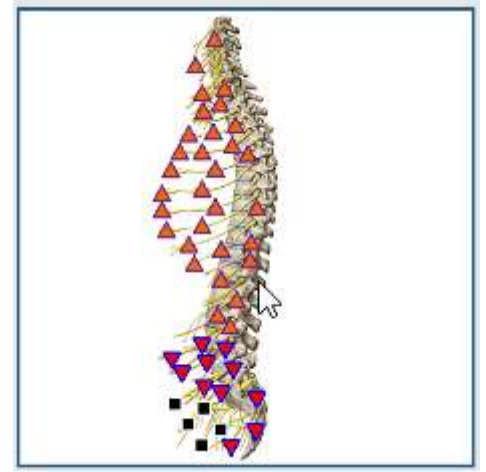
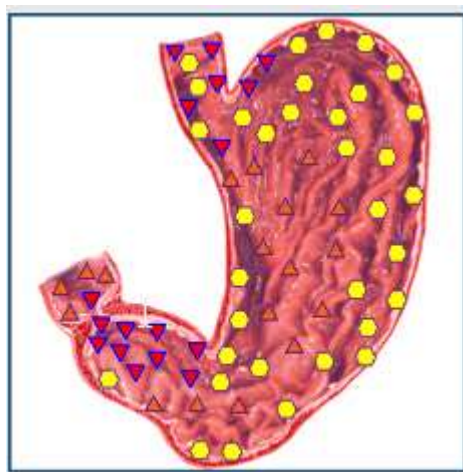
Cette thérapie utilise les ondes électromagnétiques émises par le corps qui sont captées par un appareil spécial qui comprend la cartographie des fréquences des organes, tissus, cellules en santé ainsi que les fréquences pathologiques des agents pathogènes, toxines, allergènes.

Déroulement d'une séance de biorésonance

Avant chaque séance, un temps d'échange est consacré sur vos **habitudes alimentaires**, votre **mode de vie**, votre **environnement**, votre **état psycho-émotionnel** afin d'identifier les causes des différents troubles et pouvoir vous orienter vers des conseils hygiéno-diététiques personnalisés.

Un casque est posé sur votre tête pour capter l'énergie vibratoire ainsi qu'un capteur dans la main, qui sont reliés à l'appareil de biorésonance. La durée de la recherche peut varier de quelques minutes à une vingtaine de minutes pour les recherches détaillées.

L'activité électrique de l'organisme est décryptée par l'appareil de biorésonance qui envoie des ondes électromagnétiques pour mesurer les fréquences des cellules analysées. Les résultats apparaissent au fur et à mesure sur un écran.



Exemples de vues d'organes (intestin, estomac, colonne vertébrale)



Activité faible. Hypo fonction. Limite inférieure de la normalité



Fonctionnement optimal



Système d'adaptation en action. Limite supérieure de la normalité. Etat de transition



Début de stress. Stade préclinique de la maladie

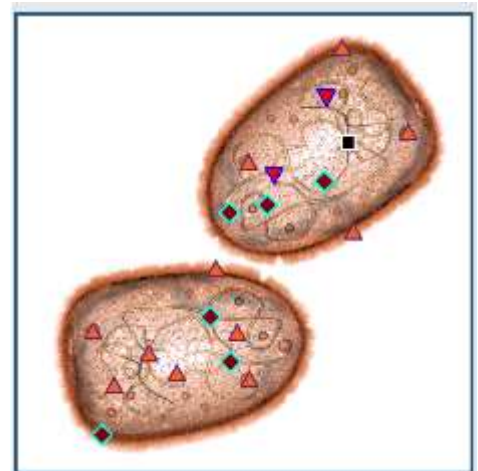
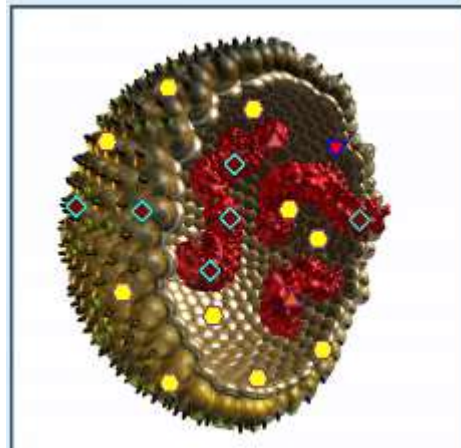
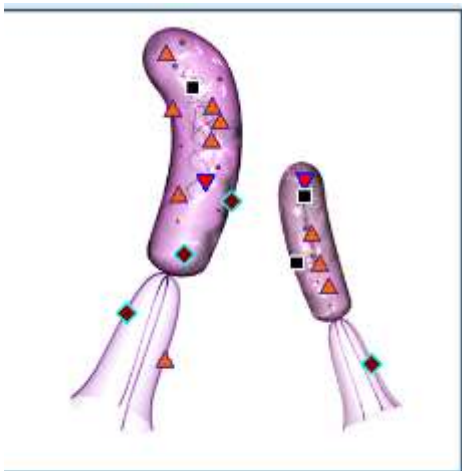


Altération des mécanismes d'adaptation. Stade clinique de la maladie

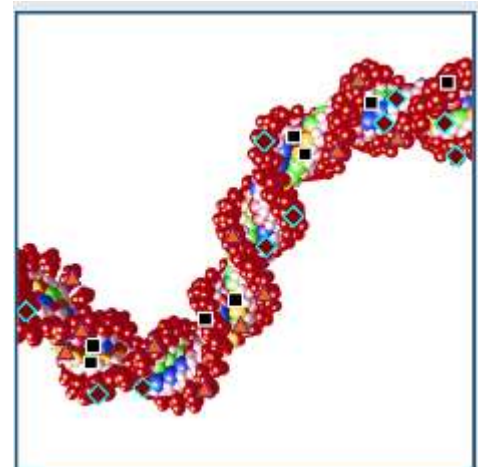
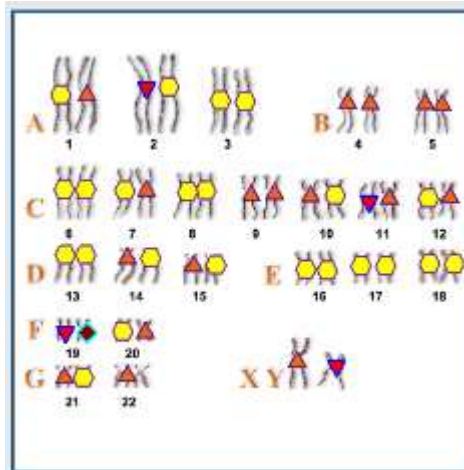
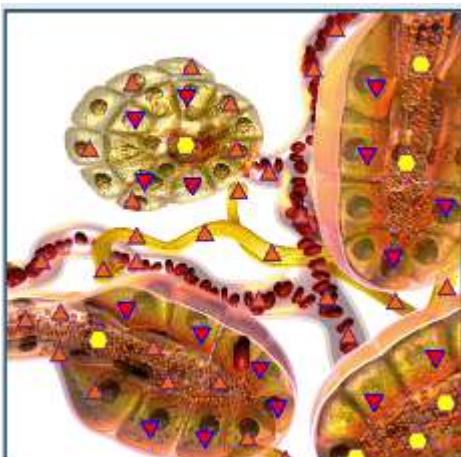


Décompensation : condition pathologique

Identification des icônes



Exemples de vue de pathogènes (*helico bacter pilori*, virus influenza B, *Escherichia coli*)

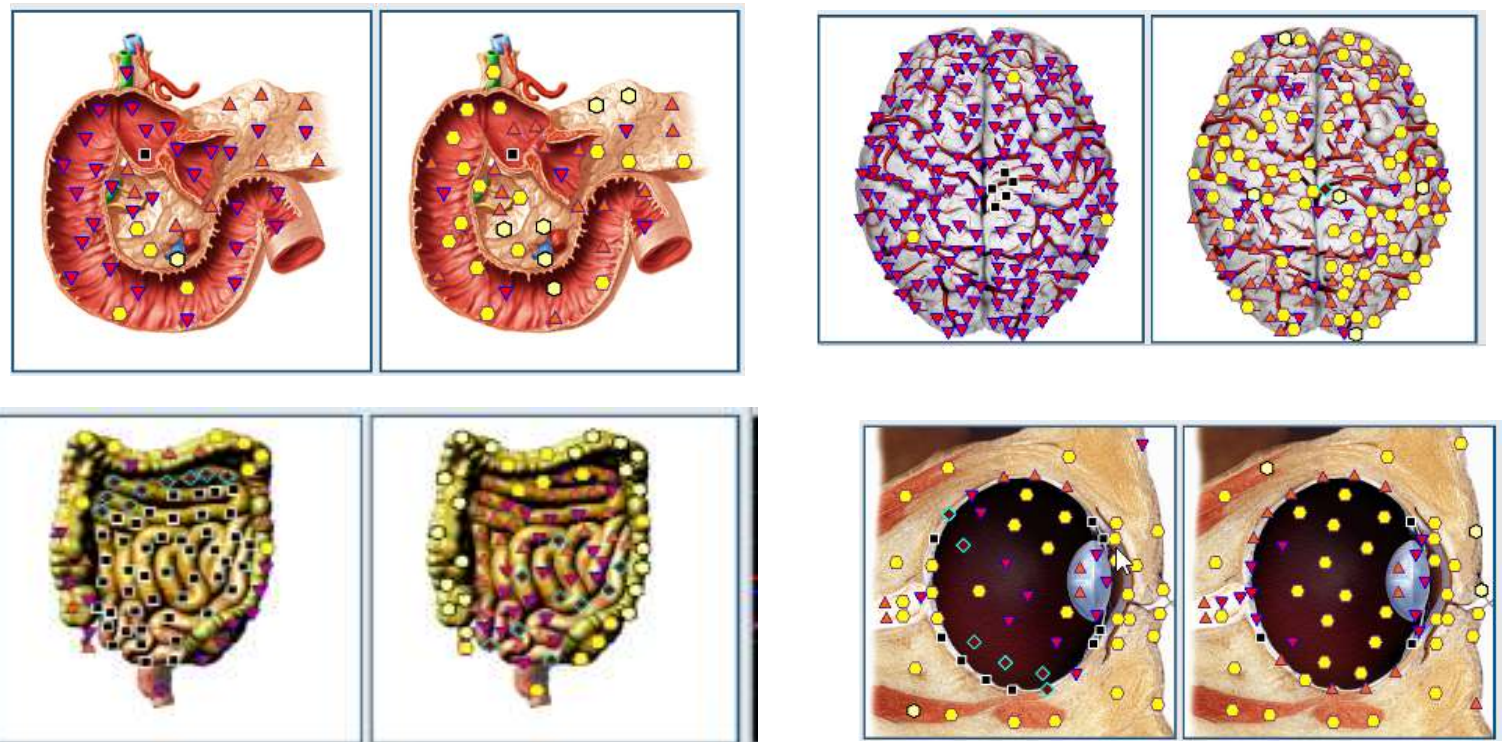


Exemple de vue de recherche en profondeur (queue du pancréas, chromosomes, ADN)

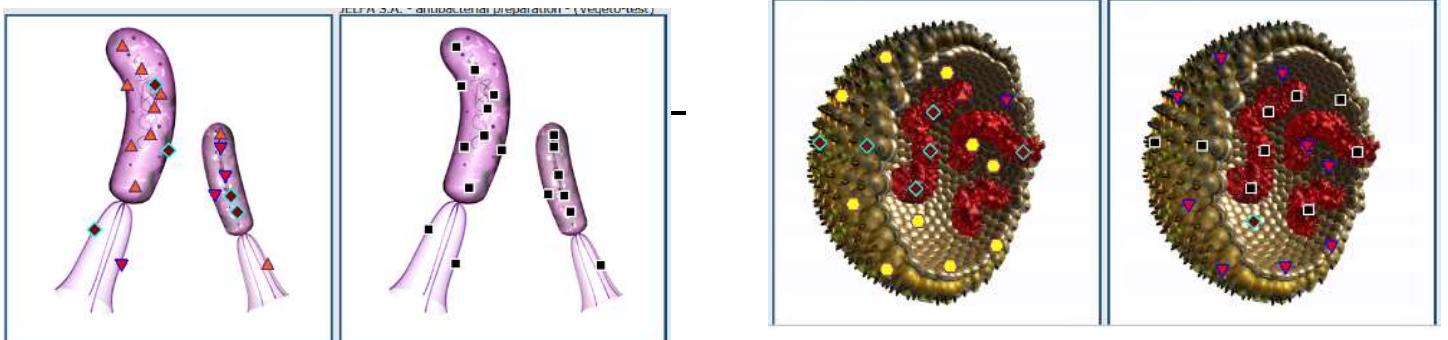
La recherche des déséquilibres et la réharmonisation

L'appareil permet de chercher **les causes de vos dysfonctionnements** (physique, biologique, énergétique, psycho-emotionnel). Il propose ainsi une **action thérapeutique** en réalisant une métathérapie (redonner les bonnes fréquences énergétiques) et propose également des **remèdes fréquentiels** en phytothérapie, gemmothérapie, homéopathie, lithothérapie ...) qui auront une action thérapeutique pour ré-harmoniser le corps à différents niveaux. Le travail de ré-harmonisation permettra de **redonner les bonnes fréquences énergétiques** à l'organe étudié afin de relancer son fonctionnement et permettre au corps de retrouver sa capacité à se rééquilibrer.

Un bilan général vous est fourni accompagné de conseils en nutrition, en hygiène de vie, en relaxation et en compléments alimentaires.



Exemples de vues AVANT/APRÈS la réharmonisation (amélioration)



Exemples de vues AVANT/APRÈS la destruction pour les pathogènes (affaiblissement)

Recommandations

Le test doit être effectué avant le repas ou 1 heure après et au moins 1/2 heure après récupération d'un exercice physique.

Tous les objets métalliques (colliers, bracelets, bagues, montre) et autres appareils électroniques (téléphone, etc...) doivent être retirés.

Les femmes enceintes ainsi que les personnes ayant un stimulateur cardiaque, sans pour autant avoir une notion de danger, peuvent avoir des résultats faussés.

L'espace entre 2 séances est environ 21 jours, pour laisser du temps au corps pour se rééquilibrer.

Important : L'appareil de biorésonance n'est pas un appareil médical. C'est un appareil d'analyse et de traitement vibratoires. Il permet de renseigner des informations sur l'état énergétique de l'organisme ainsi que le traitement du terrain et du fonctionnement énergétique des organes. Il ne remplace en aucun cas les appareils de mesures, de diagnostics ou de traitements médicaux. En cas de maladie, seul le médecin est habilité à faire un diagnostic ainsi qu'à proposer le traitement approprié.